

SAINTE - VINCENT - DE - REINS

BULLETIN MUNICIPAL



Ce bulletin municipal à été créé par Mlle Maud Gaugain dans le cadre de son BTS Assistante de gestion de PME PMI

N° 21 - Août 2005

LE MOT DU MAIRE

Depuis la parution du précédent Bulletin Municipal, deux ans se sont écoulés. Je veux, avec cette édition, vous tenir informés des réalisations et des projets de notre commune.

Courant 2004, nous avons mis en place un Centre de Loisirs qui, immédiatement, a connu un réel succès puisque près de 50 enfants de 3 à 12 ans y sont accueillis. Trois personnes titulaires du BAFA en assurent le fonctionnement. Une extension et l'équipement des locaux de ce centre sont en cours d'élaboration.

Autre projet en cours : un Centre de Secours pour héberger notre compagnie de sapeurs-pompiers. Sur le même site un local sera construit pour abriter le matériel nécessaire à l'entretien de notre commune. Prochainement le permis de construire sera déposé et nous pouvons espérer un début des travaux pour cet automne.

L'extension et l'aménagement de notre salle polyvalente inscrit au contrat triennal débutera vraisemblablement milieu 2006.

D'autres projets tel que la réfection du caveau et du rez-de-chaussée du même bâtiment, pour des raisons de financement ne se réaliseront que plus tard.

Tout récemment se sont terminés les quatre logements au-dessus de notre bibliothèque et destinés à des personnes âgées, avec un peu de retard consécutif à la période hivernale particulièrement rude. Desservis par un ascenseur, trois de ces appartements très accueillants et bien équipés sont disponibles. Les futurs locataires sont en droit de bénéficier de l'APL (renseignements auprès du secrétariat de la Mairie).

18 permis de construire ont été délivrés au cours des 2 dernières années. Le lotissement du Replat est complet. Notre commune se doit dans un proche avenir de fournir la possibilité de construire sur un lotissement à créer.

L'assainissement se poursuivra sur les hameaux de La Goutte et Magny. Nous profiterons des travaux pour améliorer la circulation et l'environnement de ces quartiers de même que cela a déjà été fait et qu'à chaque fois que l'occasion se présentera nous ne manquerons pas d'agréments notre cadre de vie.

Notre agriculture avec ces 20 exploitations, les activités industrielles, artisanales restent soutenues. Nos commerces avec récemment l'ouverture d'un salon de coiffure, les services dont dispose St-Vincent répondent à nos besoins. Aussi soyons attentifs à recourir le plus souvent possible à leur compétence, si nous voulons les conserver.

Merci à toutes celles et ceux qui consacrent de leur temps à nos associations, contribuant ainsi à la vie et l'animation de notre village. Merci également à Mme Chuzeville, notre conseillère générale, à M. Michel Mercier, pour leurs précieux soutiens, à mes adjoints, Messieurs Raffin et Catheland ainsi qu'à l'équipe municipale pour leur collaboration très active.

C'est très optimiste que je termine, assuré qu'avec votre concours St-Vincent continuera à aller de l'avant.

Marius AULAS,
Maire

Conseil Municipal :

Maire : Marius AULAS

1^{er} Adjoint : Daniel RAFFIN

2^e Adjoint : Daniel CATHELAND

Autres membres : Eric FOUGERARD, Jean-Pierre LEITA, Michel MARCHAND, Gérard SAINT-PAUL, Martine GAUGAIN, André RAQUIN, Philippe CHAMPALLE, Jean SAINT-ANDRE, Raymonde DUDU.

Employés municipaux :

Secrétaire de Mairie : Mireille NUNO

Agent d'entretien : Dominique DUCROS

Agent d'entretien (cantine) : Martine PERRIN

BUDGET COMMUNAL

D'où vient l'argent (montants en Euros) :	2004	2005
Etat :	88.173	88.986
Département	17.855	15.000
Intercommunalité :	110.340	110.350
Impôts et taxes :	107.254	114.518
Locations immeubles communaux :	37.400	39.000
Cimetière – Occupation domaine public :	.614	754
Remboursement rémunération du personnel :	.100	50
Centre de Loisirs	9.466	13.500
Cessions d'immobilisations	94.629	5.000
Excédent antérieur reporté	67.459	63.181
<u>Soit un total de :</u>	533.290	450.339

Qu'à t'on fait avec ce budget !

- Vie de tous les jours (fonctionnement)

Fournitures :	54.300	74.500
(Eau - Electricité - Carburants - Combustibles – Administratives – Voirie – Petits équipements - Diverses)		
Entretien :	58.792	65.400
(Bâtiments - Terrains - Voies – Matériel – Maintenance – Documentation technique)		
Assurance	6.700	8.000
Personnel et honoraires intervenants :	174.446	194.100
(5 agents – Centre de loisirs - Formation - Elus - Services extérieurs – Notaire – Géomètre - Percepteur)		
Ecole :	14.260	11.310
(Subventions - Fournitures scolaires)		
Bibliothèque :	2.500	2.500
Fêtes - Frais postaux - Téléphone - Fax :	8.539	14.276
Impôts et taxes :	4.936	6.900
Subventions diverses :	5.161	5.490
Remboursement des emprunts :	10.170	7.700
Cotisation service incendie :	12.675	12.929
Cotisation organismes regroupement :	20.426	100
Contribution département et autres	5.889	5.650
<u>Soit un total de :</u>	378.794	408.855
Virement en investissement	80.017	36.484
Opération d'ordres	74.479	5.000
<u>Soit un total de :</u>	533.290	450.339

- Dépenses extraordinaires (investissement) Réalisé 2004

	Réalisé 2004	Prévision 2005
Remboursement capital des emprunts :	20.158	24.700
Panneaux signalisation	1.067	
Divers bâtiments	8.054	
(Accès handicapés Mairie – Dégâts des eaux église)		
Aménagement terrains	44.068	2.294
(Bourg – Cimetière – Etang)		
Restauration croix le Mât	400	
Acquisition Buvette	4.827	
Aménagement terrain des granges	553	
Eclairage fin d'année	4.740	4.000
Structure hébergement	185.885	

Mur de soutènement route Thizy	4.264	
Murette terrain aménagé jeux boules	3.356	
Acquisition mobilier	9.271	2.000
(Fourneaux – Chauffe-eau – Tables – Tréteaux - Mobilier Centre Loisirs) (Chaudière caveau)		
Matériel de voirie	6.434	2.000
(Distributeur de sel)		
Local service technique		66.000
Aménagement Ensemble Polyvalent		690.000
Aménagement Terrain Bourg		15.000
- Recettes extraordinaires		
Récupération TVA	6.050	13.939
(Sur travaux faits 2 ans avant)		
Subventions d'investissement	105.147	314.500
Emprunts	96.957	310.000
Résultat reporté	188.229	127.072
Virement du fonctionnement		36.484

NOCES SACERDOTALES

Samedi 5 juin 2004, Saint Vincent et les paroisses environnantes célébraient les 60 ans de sacerdoce du Père Claudius Bodet.

Nommé prêtre le 25 avril 1944, jour de la saint Marc, il exerça son ministère 36 ans chez nous : du 26 février 1955 à septembre 1991. Depuis, il est à la retraite à Saint Vincent où il rend encore quelques services.

Cette fête jubilaire fut magnifique, présidée par le Père Gardès, archidiacre du Roannais, entouré de 6 prêtres concélébrant dont 2 natifs de Saint Vincent. Toute l'Assemblée participait : c'était merveilleux !

A la sortie de l'église, pour le verre de l'amitié, tout le monde était dans la joie et de nombreux témoignages de sympathie lui furent adressés.

Nous sommes heureux d'avoir le Père Bodet parmi nous et lui souhaitons de continuer encore longtemps une vie heureuse avec ses anciens paroissiens.

Grâce à la générosité de tous, une enveloppe lui a été remise et un beau fauteuil lui fut offert par la municipalité.

Le Père Bodet remercie de tout cœur tous ceux qui se sont unis si amicalement à ce jubilé de 60 ans de prêtrise.

ETAT CIVIL

Naissances :

11 février 2003 : ROBIN Mathilde
17 avril 2003 : DEPIERRE Alexandre
4 juillet 2003 : DENIS Coralie
11 août 2003 : POYET Célia
24 août 2003 : RUBINI Eliott
26 septembre 2003 : ANTOINE Cindy Françoise Elisabeth Angèle
7 décembre 2003 : DEPIERRE Nelly

3 mars 2004 : NOILLY Candice
15 septembre 2004 : PRAS Mathieu Ghislain
24 septembre 2004 : NONY Noémie Jocelyne Francesca

27 mai 2005 : MARINHO Tifanie

Mariages :

12 juillet 2003 : AULAS Pierre-Jean et BRUN Géraldine Louise
11 octobre 2003 : NUNO David et JOLY Claudine

5 juin 2004 : LEPOINT Guillaume et CHAZALLET Claire Denise
7 août 2004 : TISOPULOT Alain Emile et PORTIER Christel Marie
17 septembre 2004 : MARINHO Jacky et DESSARD Béatrice Josette
27 décembre 2004 : DURY Jean-Michel André Marie et LANEYRIE Isabelle Christine

25 juin 2005 : BRUN Christian André et SOYMIE Anne Joëlle Henriette
25 juin 2005 : DESIRE Jean-Christophe et ERNST Valérie Catherine

Décès :

15 janvier 2003 : JONARD Gabriel Léon
27 mars 2003 : BRUYERE Jean-Marie
7 avril 2003 : LOUCHEUX Yvette Marie Désirée Suzanne
13 avril 2003 : SAWA Jacques
5 mai 2003 : CALLANDRY Roger Antoine
29 octobre 2003 : DEPIERRE François Louis Marie
20 novembre 2003 : GUILLERMIN Marie Rosalie Félicie
26 décembre 2003 : BUYS Marie Antoine

4 janvier 2004 : TRAMBOUZE Maurice Francisque Eugène
10 janvier 2004 : PEILLON Gisèle Joséphine Epouse SANIEL
21 mai 2004 : BAZIN Odette Epouse MAZOYER

17 mars 2005 : DEPIERRE Louis René Joseph
28 mars 2005 : CHAMPALLE André Clauduis
29 avril 2005 : MERLE Odette Stéphanie Epouse NONY
16 juin 2005 : DESMURGER Monique Marie Epouse CORGIE

SAPPEURS-POMPIERS



Les Maires successifs de St-Vincent ont toujours œuvré pour une sécurité optimale envers leurs habitants.

Une volonté de disposer d'un médecin jeune et compétent, tout comme la pharmacienne, d'une compagnie de sapeurs-pompiers et la vigilance incontestable de nos gendarmes du secteur. C'est pour cela qu'il y a de plus en plus de centaines à St-Vincent et qu'il y en aura de plus en plus.

Il est clair que les pompiers (bénévoles) de St-Vincent seront toujours là pour vous : 24 heures sur 24, 365 jours sur 365 sauf si bien sur nous avons été appelés en même temps sur une des communes voisines que nous défendons désormais (Ranchal et St-Bonnet).

Cependant, défendre ces communes était vital pour nous, pour ne simplement pas crever matériellement et humainement parlant.

Nous sommes aujourd'hui 18 pompiers à St-Vincent, mais le médecin est tout seul, lui, et ne peut répondre à tous les appels justifiés ou injustifiés. Aujourd'hui un grand débat est ouvert au niveau national sur la permanence des soins. Notre conseillère générale (Mme Chuzeville) s'inquiète depuis longtemps sur ce sujet et n'a pas attendu les médias pour tirer la sonnette d'alarme, bien que nous ayons une bien meilleure couverture sanitaire en milieu rural qu'urbain.

Bien sûr, je suis là pour vous rassurer au sujet de l'avenir de vos pompiers. Deux nouvelles recrues de 18 ans sont venues renforcer nos rangs depuis bientôt un an déjà : Alexandre Passot et Steve Vial, bientôt Emilien Murat. Et plus tard, les jeunes sapeurs-pompiers d'aujourd'hui et de demain : Julien Passot, Yannick et Marine Roche, Yann Vadeboin ...

Face à cet engouement des plus jeunes et à la pérennité des plus anciens, notre Maire, Marius Aulas a eu le projet audacieux auquel lui seul croyait au départ, de nous construire une nouvelle caserne. L'idée s'est concrétisée avec la volonté de Mme Chuzeville, notre conseillère générale, l'appui de Denis Longin, Maire de Ranchal, l'intérêt que nous porte les dirigeants du SDIS, et le soutien indiscutable de M. Michel Mercier, le président du Conseil général du Rhône.

Ce nouveau centre de secours ne devrait pas augmenter vos impôts locaux directement par principe qu'il est pris en charge par le département. La construction commencera, au fond du lotissement, à la fin de l'été 2005 et serait achevée dans l'été 2006, juste avant le centenaire de 2007 qui devrait voir défiler d'anciens camions pendant que prendraient place dans ce nouveau centre, des véhicules modernes et adaptés au besoin des St-Vincentais et des Ranchalais.



Lili Vadeboin

Club Notre Temps

Le 28 octobre 2004, au cours de notre assemblée générale, suite à la démission de notre Présidente Mme Couturier, nous avons voté un nouveau bureau :

Président :	M. Vadeboin Roger
Vice-président :	Mme Urrea Danielle
Secrétaire :	Mme Vadeboin Monique
Secrétaire adjoint :	Mme Bissuel Jeannine
Trésorière :	Mme Trambouze Odette
Trésorière adjointe :	Mme Mercier Marinette



Le 27 janvier 2005, M. le Maire nous recevait à la salle polyvalente – c'était la rencontre avec les enfants de l'école, leurs institutrices et aides maternelles pour le partage de la galette. Jeux, chansons et poèmes ont animé la soirée dans une ambiance de joie et d'amitié. Merci à M. le Maire pour cette heureuse initiative qui, nous l'espérons, se renouvellera l'an prochain.

Le 17 mars, nous étions 45 pour apprécier le bon repas préparé par M. Fouilland à la « Meldoise ». Bonne humeur et chansons ont égayé cette journée amicale.

Un voyage est prévu le 20 juin. Nous nous rendrons à Briennon et déjeunerons à bord d'une péniche.

Nos « portes ouvertes » auront lieu les 3 et 4 septembre. Nous vous invitons tous à nous rendre visite.

Nous avons le plaisir d'avoir 10 personnes des classes en « 5 » au club :

90 ans : Père Bodet, fidèle au club et amateur de la belote
Mme Rouillet Anne Marie

80 ans : M. Saint-Paul Georges
Mme Trambouze Marie-Louise
Mme Pelet Margueritte
Mme Goutaudier Colette

70 ans : Mme Saint-Paul Bernadette
Mme Bissuel Jeannine
Mme Alonzi Yolande
M. Merard Marc

Au cours d'une soirée du club, tous ces « classards » nous ont régalés avec boissons et gâteaux confectionnés par ces dames.

Parmi les anciens du club, Mme Bérout est à la maison de retraite à Cublize. Mme Vouillon est à Amplepuis, Mme Plasse Marie à Montagny et Mme Démollière Josette à Amplepuis. Nous nous faisons un plaisir de les revoir de temps à autre.

Nous avons eu la tristesse de perdre Mme Philippe Simone qui était très fidèle à nos réunions.

A ce jour, nous sommes 54 adhérents.

Si vous désirez passer une bonne après-midi, venez nous rejoindre un jeudi sur deux.

Vous serez bien accueillis.

CLUB INFORMATIQUE



C@ RAM
CLUB INFORMATIQUE



Le Club C@ Ram a ouvert ses portes dans son propre local ce mercredi 6 avril 2005.

Le local C@ Ram se trouve, place de la Mairie à Saint Vincent de Reins, au-dessus du cabinet du docteur et est équipé de 4 PC, d'un scanner et d'une imprimante plus une connection à Internet.

Nous remercions encore toutes les personnes qui nous ont aidées, qui nous ont fait don de matériel informatique.

Nous sommes toujours à la recherche de matériels, notamment des unités centrales.

Le club compte 17 adhérents.

La cotisation est de 30 euros.

Deux séances sont proposées :

- **le mardi et mercredi soir de 20 h à 22 h**
- au programme : initiation à l'informatique, Microsoft Word, excell, messagerie Outlook, navigation sur le web, apprendre à scanner...

Notre objectif : favoriser les échanges de savoirs.

Je connais un logiciel. J'apprends aux autres.

Tout cela dans la convivialité.

Les cours proposés sont accessibles aux débutants comme aux plus avertis.

Le club est ouvert uniquement aux adultes.

Alors n'hésitez pas à venir nous rejoindre.

Vous pouvez nous contacter à cette adresse :

- ✓ st.vincentinformatiq@free.fr par messagerie électronique
- ✓ par téléphone au 04 74 89 62 19 (M. Mazoyer)
- ✓ sur le site Internet du village <http://st.vincendereins.online.fr> , rubrique club informatique

En bref... historique du club :

Celui-ci a vu le jour le 6 mai 2004.

Il s'est doté du nom humoristique de C@ RAM, et c'est vrai qu'on a ramé avant d'avoir notre lieu et nos PC.

Il a pour objet :

- l'initiation et la découverte de l'informatique, Internet et ses applications,
- l'échange avec d'autres clubs et associations partageant les mêmes objectifs.

Le bureau est composé de :

M. MAZOYER René, Président

Melle GARDIEN Nadège, secrétaire

M. SAINT-ANDRE Jean, Trésorier

M. LAPRAIS Olivier, référent technique.

Une quinzaine de personnes intéressées par des cours informatiques.

Par manque de local et de matériel (la bibliothèque qui nous a accueillis gracieusement ne détient que 2 PC), le club a dû cesser pendant quelque temps son activité.

LE BUREAU

COMITE DES FETES

Le comité des fêtes a changé de bureau, qui se compose comme suit :

Président :	Marc Vial
Vice-Président :	Eric Fougerard
Trésorière :	Christiane Bajas
Trésorier-adjoint :	Lionel Perras
Secrétaire :	Martine Mercier
Secrétaire-adjoint :	Laurent Nony



Le nouveau bureau tient à remercier ses prédécesseurs pour les conseils, les coups de main qu'ils peuvent nous donner.

Les manifestations de la saison 2004 sont :

⇒ *le rallye de Charbonnière* qui malgré le temps peu clément a attiré un très grand nombre de spectateurs.

⇒ *la foire* : la tombola de la foire a connu un succès qui sera renouvelé l'année prochaine. L'exposition artisanale fut également très visitée. Dommage que les forains délaissent les foires de nos petites communes. Le syndicat agricole avec son stand de couennes et les chasseurs avec le traditionnel poids du cochon à trouver. T bien sûr n'oublions pas Ginette et Alain pour leur repas foire qui connaissent toujours un grand succès.

⇒ *la fête patronale du 3 et 4 juillet* a été réussi grâce à la participation de 11 sociétés : Concours de pétanque, assiettes anglaises, feu d'artifice, cochon grillé, jeux... nous comptons sur vous et le soleil, le 2 et 3 juillet 2005, pour que cette fête soit aussi bien que l'an passé.

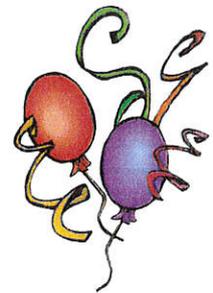
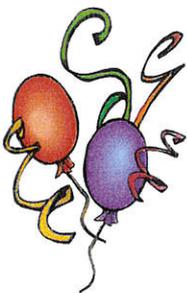
⇒ le 19 septembre, le soleil se faisant timide pour *la marche*, mais c'est quand même 336 marcheurs qui ont sillonné nos sentiers. Prochaine marche le 18 septembre 2005 !

⇒ le samedi 20 novembre, *soirée beaujolaise*. 150 personnes sont venues manger le saucisson et goûter le beaujolais nouveau. Cette soirée c'est déroulé dans une ambiance très conviviale grâce à Thierry et ses compères.

⇒ *le téléthon* : 1150 € ont été versés à l'association grâce aux dons qui ont été fait avec la vente de boudins, la tombola... La fresque sera finie et accrochée sur le mur du Café aux Filatures au cours de l'année.

Les manifestations pour 2005 :

- ⇒ Rallye le 23 avril,
- ⇒ La foire le 7 mai,
- ⇒ La fête patronale les 2 et 3 juillet,
- ⇒ La marche le 18 septembre,
- ⇒ La soirée beaujolaise le 19 novembre,
- ⇒ Le téléthon le 3 décembre.



Merci à tous et à l'année prochaine.

LE GROUPE DES MARCHEURS



Des sentiers, des villages, des clochers, des fleurs, des arbres et des sites nouveaux.

Soleil ou vent, pluie, neige ou froid, tout est bien dans le « sympa » petit monde des marcheurs de St VINCENT, sous la houlette débonnaire de ses organisateurs. La même amitié règne depuis la naissance du groupe.

Ses randonneurs, pas perdus, retraités pour la plupart, ont encore le jarret ferme et, les femmes (avenir de l'homme) sont très présentes, surmontant toutes les difficultés. Savez-vous qu'elles n'hésitent jamais à secourir le copain d'un jour qui a présumé de ses forces ?

Pour la sortie de mai, nous avons pris nos quartiers dans le département de la LOIRE, à ST JEAN-ST MAURICE, deux bourgs réunis en un seul sur le plan administratif. Le second mérite plus qu'un détour en raison de la richesse de son histoire. Ainsi, nous avons un moment pensé aux sentiers de Compostelle, à la vie laborieuse et simple des anciens du village.

Quant à l'auberge... chapeau ! Une partition conviviale et chaleureuse.

Amis marcheurs, marchons longtemps encore pour que notre bonne humeur, nos blagues, nos difficultés, continuent à courir à travers la campagne.

A. GLATTARD

GYM SAINT - VINCENT

Saint Vincent compte désormais une nouvelle association :
GYM SAINT VINCENT !

Une vingtaine de dames « motivées et dynamiques » de tous âges se retrouvent déjà tous les mardis soir de 19h à 20h à la salle du judo aux filatures pour une heure de gymnastique en musique !

Les cours sont assurés durant la période scolaire par Isabelle Costes Davos, professeur agréée.

Toutes les personnes qui souhaitent nous rejoindre sont les bienvenues !

Contact : Martine Salinas : 04 26 81 66 14
Pascale Murad : 04 74 89 66 52

Composition du bureau :

Présidente : Agnès Laprais
Trésorière : Martine Salinas
Secrétaire : Pascale Murad



LE BUREAU

CLASSES EN 4

C'est tout juste cinquante huit conscrits des classes en 4 qui se sont retrouvés le samedi 15 mai 2004 pour perpétuer cette fête de l'amitié placée sous le signe de la bonne humeur et de la convivialité.

La matinée a débutée par les traditionnelles photos puis l'hommage rendu en mémoire des défunts de la classe, suivi de la cérémonie religieuse officiee par le Père Biquez, animée par la chorale et notre conscrite Marie-Louise.

Ce n'est que vers 11 heures que le défilé s'ébranle sous un soleil radieux...

Les bébés de ce début d'année étaient aussi de la fête : Chloé Corneloup, Louise Marchand, Candice Champalle et Candice Noilly. Puis de charmantes princesses accompagnées de leurs beaux chevaliers formaient un joli groupe de 10 ans ravis de participer comme des grands !

Les 80 et 90 ans emmenés dans de belles voitures « de l'époque » donnaient une touche respectueuse au défilé.

Les 70 ans, d'un pas alerte, poursuivaient la marche chapotés d'un beau canotier et rivalisant d'élégance avec les 60 ans fleuris et parfumés de paniers de lilas.

Une seule conscrite de 50 ans, Mireille, s'était jointe à la joyeuse bande des 40 ans costumés en « Laitière et Le Pot au Lait » accompagnés de Bijoux, le petit âne et son attelage tout fleuri et bien garni !!

Les 30 ans au nombre de neuf, aux têtes très colorées n'ont pas manqué de mettre l'ambiance.

Et pour terminer, les 18, 19 et 20 ans aux allures de corsaires, d'espagnols et maharadjah aux mille couleurs sur leurs superbes chars déversant une pluie de confettis.

Ce joyeux défilé a conduit toute la population venue les applaudir au vin d'honneur offert par la municipalité à la salle des fêtes, où plus tard, conscrits et invités ont pu partager un succulent repas endiablé de rire avec nos amis Clauduis et Dédé, et de chansons avec Paulette, Marie-Louise et tant d'autres... c'est en dansant et s'amusant que cette journée s'est terminée après l'incinération du biberon, du balai et de la madelon.

Rendez-vous est donné le 4 septembre prochain pour une journée de retrouvailles et de souvenirs.

Un coup de chapeau à Huguette notre présidente, à Michel le vice-président et toute l'équipe pour l'organisation de cette journée de fête, de rires et de chansons qui passe hélas, bien trop vite... il nous faudra attendre 2014 pour recommencer...



CLASSES EN 5

C'est un rituel, à la même époque, par pluie, vent ou soleil piquant, le village de St Vincent est inondé de souvenirs... La fête des conscrits rassemble garçons et filles, jeunes et moins jeunes. C'est une célébration des âges de la vie, de l'enracinement local et l'apothéose de la jeunesse.

Samedi 21 mai 2005, Le jour J...

La journée commence par la distribution des chapeaux et des cocardes, ainsi que la signature du Livre d'Or. Puis la photo solennelle de toutes les classes, suivi de la messe, célébrée par le Père Biquez ainsi que le Père Bodet, Président d'honneur, fêtant ses 90 ans.

Ensuite, le défilé se met en place : fanfares en tête, puis les différentes classes âge par âge, en fin de cortège les 18, 19 et 20 ans accompagnés de leur bonne humeur. Cris, confettis et danses se mêlent à la musique des conscrits jusqu'au terrain de basket où se tient l'apéritif offert par la municipalité en l'honneur des conscrits, puis le banquet servi par M. Dumoulin.

Après une journée de rires et de chants, arrive le moment de brûler madelon, balai et biberon, puis c'est la valse et le paso jusqu'au petit matin...

C'est long 10 ans, qu'aurait-on pu trouver de mieux que ces retrouvailles pour démarrer ensemble une nouvelle décennie ?

Merci à tous ceux et celles qui ont permis que cette journée soit une parfaite réussite en se disant : Ce n'est qu'un au revoir !!!

Membres du bureau :

Président d'honneur : BODET Clauduis

Président actif : VIGNON Catherine

Trésorier : LACHAIZE Thierry

Secrétaire : THOLIN Jocelyne

Conscrits :

90 ans : 2 conscrits

80 ans : 2 conscrits

70 ans : 8 conscrits

60 ans : 10 conscrits

50 ans : 2 conscrits

40 ans : 6 conscrits

30 ans : 2 conscrits

20 ans : 10 conscrits

10 ans : 8 conscrits



LES AMIS DU VOYAGE



Cette année c'est avec 31 personnes que nous partons pour le Périgord. Malgré un temps incertain mais toujours avec notre conducteur attiré nous avons pu voir de belles choses principalement « Le Gouffre de Padirac ». malgré les absents assez bonne ambiance.

1^{er} jour : Destination Collonges le Rouge-Souillac (un des plus beau village de France). L'après-midi, route vers le Gouffre de Padirac qui donne accès à de merveilleuses galeries creusées par une rivière souterraine dans la masse calcaire du causse de Gramat. Puis poursuite vers Rocamadour.

2^e jour : Départ vers Payrac, Gourdin et Sarlat, capitale du Périgord Noir. Visite guidée de la maison de La Boétie, la cathédrale, la lanterne des morts... L'après-midi, direction la Roque Gageac. Promenade en gabare. Puis découverte de la vallée Dordogne en direction de Souillac. Visite de la distillerie et dégustation...

3^e jour : Départ vers Gramat et Figeac avec visite guidée. Continuation vers Carjac et St Cirq la Popie puis vers Cahors avec un arrêt au pont Valentré.

4^e jour : Départ en direction d'Aurillac, St Flour et le Viaduc de Garabit. Puis retour à St Vincent de Reins.

A l'année prochaine.

LES AMIS DU VOYAGE ONT PERDU LEUR RESPONSABLE.
NOUS AVONS TOUJOURS UNE PENSEE POUR ELLE.

CENTRE DE LOISIRS « ARC-EN-CIEL »



En bref...

Juillet 2004, le Centre de Loisirs « Arc-en-ciel » ouvre ses portes pour le plus grand bonheur des parents, des enfants et de ses animatrices !

Au départ :

- ⇒ une demande des familles (manque de lieu de garde d'enfants)
- ⇒ un engagement de la Mairie, dossier suivi par M. Catheland et Mme Nuno

Le Centre de Loisirs « Arc-en-ciel » a pour principal objectif :

Valoriser chaque enfant dans ses différences, de respecter l'individu au sein d'un groupe, de lui permettre de créer, de jouer, dans les meilleures conditions.

Nous ne sommes pas une garderie, mais un Centre de Loisirs.

Le Centre de Loisirs sans hébergement accueille des enfants de 3 à 12 ans de Saint-Vincent de Reins et des communes environnantes, dans des locaux municipaux à savoir, la salle polyvalente.

Adresse : Salle polyvalente – Le Bourg – 69240 St-Vincent de Reins – Tel : 04 74 89 60 88

Le Centre de Loisirs est ouvert les mercredis et vacances scolaires de 7H30 à 18H et est agréé par le Ministère Jeunesse et Sport.

Le Centre de Loisirs est municipal. Ses animatrices et son directeur sont employés par la Mairie. La Mairie finance aussi les formations du personnel (BAFA et BAFD). Le personnel se constitue de 3 animatrices diplômés du BAFA dont une directrice stagiaire en formation de BAFD.

Les activités du Centre :

- ⇒ manuelles
- ⇒ artistiques
- ⇒ sportives
- ⇒ modernes (être ouvert au monde qui nous entoure et à toutes les technologies nouvelles) faisant appel à l'ensemble des techniques et des formes d'expression.

Des sorties :

- ⇒ éducatives : qui leur permette d'apprendre en s'amusant, de découvrir des techniques et expériences nouvelles
- ⇒ loisirs : pour jouer, découvrir
- ⇒ des rencontres avec d'autres Centres de Loisirs afin de rencontrer d'autres enfants, de partager, d'échanger.

Chaque période de vacances est axée sur un thème :

- ⇒ vacances toussaint 2004 : semaine cirque
- ⇒ février 2005 : semaine sport
- ⇒ vacances d'avril : semaine nature



Les mercredis, sont découpés par période eux aussi sur des thèmes forts qui permettent à l'enfant de se retrouver sur la continuité, de donner un sens à ces activités et un lien conducteur.

Mars – Avril : la sécurité et le règlement intérieur du Centre de Loisirs (règles de vie)

Avec intervention d'un pompier, visite sur Internet d'un site sur la sécurité domestique avec des jeux adaptés aux tranches d'âge, affiches réalisées par les enfants pour le Centre et une fresque en perspective... décidée et conçue par les enfants.

Remerciements à la Mairie et Mme NUNO

L'équipe d'animations

L'ÉCOLE CHAMPAGNAT

2004 - 2005

Madame Delphine Noireau a remplacé Madame Vidican à la direction de l'école. Quelques données :

TPS PS MS : 23 élèves, Mme Noireau
GS CP CE1 : 19 élèves, Mme Vautrin
CE2 CM1 CM2 : 22 élèves Mme Poizat



45 familles font confiance à cette équipe éducative, ainsi qu'aux indispensables Mme Pierrefeu, Mme Catheland et Mme Perrin.

Les activités de l'année 2004/2005

Septembre

- concours de pétanque OGEC
- Stage de voile pour les classes de CE2, CM1, CM2

Octobre, Novembre

- Spectacle « Le nez de Bourricot » pour les TPS, PS et MS

Janvier

- Atelier dessine-moi un musée pour les GS, CP et CE1
- Partage de la galette des rois avec le club des « anciens »

Février

- Classe de neige au chalet du Mézenc d'une semaine pour les CE2, CM1 et CM2
- Carnaval
- Crêpes à l'école
- Début des séances de piscine hebdomadaires pour les CP, CE et CM

Mars, Avril

- Spectacle théâtre organisé par l'APPEL, dont le bénéfice sert à financer la classe de neige
- L'organisme HESPUL sensibilise les élèves de CE2, CM aux économies d'énergie. Les élèves réalisent une maquette de four solaire et travaillent sur ce thème.

Mai

- animation pédagogique sur la pêche au lac des sapins, pour les classes de Mme Noireau et Mme Vautrin

Juin

- Fête de l'école sur le thème des animaux
- Sorties de fin d'année :

St Etienne avec visite du Planétarium et du musée de la mine pour les classes de Mme Poizat et de Mme Vautrin

TOUROPARC pour les maternelles.

Toutes ces activités manifestent la vitalité de notre école et le souci d'une collaboration étroite entre l'équipe éducative et les familles pour le bien de nos enfants. Elles ne pourraient avoir lieu sans l'aide bénévole de certains parents investis au sein de l'APPEL et de l'OGEC.

Notre école ne pourrait pas fonctionner sans eux, ni sans l'aide financière de l'OGEC et de la municipalité.

UN GRAND MERCI à tous ceux qui nous soutiennent financièrement ou qui par leur participation bénévole font de l'école Champagnat une école dynamique et ouverte à tous.

CATM

Le 27 février 2004, il a été procédé au renouvellement du bureau qui se compose comme suit :

NONY André : président
SAINT-ANDRE Jean : trésorier
MARCHAND André : secrétaire

Le dimanche 7 mars : assemblée cantonale à Amplepuis.

Le dimanche 18 avril, notre porte drapeau André MARCHAND représentait la section au congrès départemental.

Le dimanche 9 mai : nombreux CATM pour le 60^{ème} anniversaire au mémorial de Thel.

Le samedi 12 juin, notre concours de boules inter-communal à St Vincent de Reins.

Le 4 juillet : participation de notre section à la fête patronale.

Le jeudi 16 septembre : notre sortie au Folie du Lac à Chateauneuf sur Isère, avec en cours de route une visite du musée de l'Alambic à St-Désirat.

Le 11 novembre : messe, dépôt de gerbes et repas au Relais du Reins aux Filatures chez Rachel.

Le 27 novembre : notre concours de carte a connu sont succès habituel.

Le dimanche 5 décembre : commémoration de la fin de la guerre d'Algérie à Amplepuis.

LE BUREAU

LA POSTE



Heure d'ouverture au public :



Matin : Lundi au Samedi : 9h00 à 11h30

Après-midi :
Lundi : Fermé
Mardi : 14h00 à 16h00
Mercredi : Fermé
Jeudi : 14h45 à 16h00
Vendredi : 14h00 à 16h00

Départ du courrier :
Semaine : 15h30
Samedi : 11h00

L'ATELIER DES ÇA PEINT



Créé en janvier 2004, l'atelier des « ça peint » rassemble 16 adhérents désireux d'apprendre le dessin, la peinture. Beaucoup d'entre nous, n'avaient jamais testé leurs talents cachés. Quelle belle découverte ! Quel public de 5 à 77 ans, dynamisé par le professeur Kovan mettant à notre disposition son savoir-faire le lundi après-midi de 15 heures à 17 heures ou le mardi soir de 18 heures à 20 heures 30 dans notre local situé au-dessus du caveau.

C'est ainsi que notre première exposition à St-Vincent eut lieu du samedi 1^{er} mai au samedi 15 mai 2004 (œuvres finies ou en cours de réalisation). Merci aux habitants du village pour l'accueil chaleureux rencontré ce jour de foire 2004.

Des idées fourmillent : des visites de musées dont la première serait réservée au Petit Louvre Lyonnais et au musée St Pierre, place des Terreaux, Lyon 1^{er}.

Quel émerveillement d'apprécier de semaine en semaine l'évolution de la toile ! En partant d'une œuvre choisie, l'artiste va apprendre à dessiner en respectant les lignes, les perspectives et la mise en scène globale de l'œuvre. Après cela, le dessin est repris au fusain, puis fixé. Une couche de fond sans trop la charger couvre la toile et dès à présent, l'artiste garnit en peinture sombre les éléments foncés de l'œuvre tout en réservant les parties claires et blanches, lui permettant ensuite dans la construction de sa toile, d'accéder à la lumière et à l'éclairage de l'œuvre.

Un pique-nique de divertissement en plaine campagne peut également s'agrémenter de croquis rapportés de nos excursions, avec tâches de couleurs assemblées selon l'inspiration.

Mais dites-moi, cela s'appelle faire de l'impressionnisme ? Connaissez-vous la naissance de l'impressionnisme ? (cf. édition Atlas). C'est au milieu du 19^e siècle que naît l'impressionnisme en réaction contre un certain académisme qu'une poignée de jeunes peintres qui se proposent de représenter le monde non plus tel qu'il est mais tel qu'ils le ressentent. Leur but : traduire sur la toile plus leur impression que leur vision. L'impressionnisme est né ! Ce mouvement sera porté sur les fonts baptismaux en 1874 du 15 avril au 15 mai (130 ans jours pour jours avant notre première exposition à St Vincent). Très exactement lors d'une homérique exposition, organisé à Paris dans l'atelier de photographe caricaturiste Nadar, les impressionnistes s'étant vus refuser l'accès au salon officiel. Cette exposition déclencha contre elle toute la presse et un certain journaliste Leroy, repressant pour s'en gausser le titre de tableau de Monet « impression, soleil levant » écrivit d'une plume railleuse : « que représente cette toile ? Impression ! Impression j'en étais sûr il doit bien y avoir de l'impression là dedans ». Le terme plut aux peintres eux-mêmes qui l'adoptèrent. Ils en firent le nom de leur groupe et de leur doctrine. Une nouvelle vision était née, qui allait marquer toute la peinture du siècle à venir. Pissarro, Renoir, Bazille, Guillaumin en 1841 se retrouvent à Paris. Jeunes, enthousiastes, fringants, ils n'apprennent les leçons de leurs aînés que pour mieux les rejeter. Ils partent surtout le chevalet en bandoulière à Fontainebleau, en Normandie, sur les rives de la Seine, avec Boudin, Corot, Courbet et l'école de Barbizon. La fin de la guerre de 1870 renoue de plus belle l'amitié entre Monnet, Manet, Cézanne, Renoir, Degas, Sisley, Bazille, Pissarro, dès lors, l'impressionnisme sera la peinture de la lumière, de la joie de vivre, de la couleur et du bonheur !

Cette poignée d'hommes à fait faire un bon immense à l'art et nous a montré le chemin qui mène au bonheur.

F. ORGANO,
Présidente de l'atelier « ça peint ».

AMICALE DES CHASSEURS

Ces deux saisons ont vu la mise en place d'une tombola sur le système d'un calendrier qui a eut un grand succès. Tous les gagnants ont eu un pont de gibier. Toutes nos félicitations aux heureux gagnants et un grand merci aux participants.

Le 22 février 2004, notre association organisait en l'honneur des propriétaires et agriculteurs de notre commune, son traditionnel repas. 110 convives étaient présents. Le menu préparé avec talent par André Fouilland était copieux et succulent, servi par les bonnes volontés de notre association, fut apprécié par les convives. Le mot de bienvenue fut prononcé par notre président d'honneur, Jean Dudu avec son humour et la malice qu'on lui connaît. Une journée amicale et conviviale qui se termina comme de coutume, par quelques chansons et contes.

La foire : ces deux années, nous avons eut le plaisir de vous retrouver nombreux autour de notre stand, attraction de la foire. En 2004, le cochon pesait 90kg10 et fut gagné par Christian Recorbet de cublize avec le poids respectif de 90kg16. en 2005, le cochon pesait 98kg10 et fut gagné par Mireille Nuno avec le poids de 98kg05. toutes nos félicitations aux heureux gagnants. Nous remercions toutes les personnes qui ont participées, et tout particulièrement André Fouilland pour la dégustation des boudins chauds cuits sur place.

En ce qui concerne le gibier, les années se suivent et se ressemblent. Le chevreuil, base de notre région est stricte, compte tenu des attributions : 25 saisons 2003-2004, et 27 saisons 2004-2005.

Les lièvres et les lapins : ces deux espèces se maintiennent très difficilement malgré les efforts de réglementation acceptée par nos sociétaires, aucune amélioration n'est en vue pour le moment.

Faisans : des lâchés sont effectués chaque saison pour permettre à nos sociétaires d'agrémenter quelques journées de chasse supplémentaires.

Les nuisibles par contre sont en nette progression. Ces deux années ont vu des prélèvements augmentés : 13 renards, 14 fouines, 8 martres ont été régulées par les piégeurs et T12.

Nous concluons en remerciant les propriétaires agriculteurs qui par leur tolérance, l'apport de leur droit de chasse et de destruction nous permettent d'exercer notre sport favori. Nous leur demandons de retenir la date du 19 février 2006 en vue du repas en leur honneur.

A toutes les personnes qui se dévouent toute l'année pour que notre association continue à exister, un grand merci.

Le Conseil d'administration

LES JEUNES DE SAINT VINCENT

Depuis le mois de novembre 2003, la salle des jeunes est de nouveau ouverte. Le bureau se compose désormais comme suit :

Président : Raphaël RAQUIN
Trésorière : Maud GAUGAIN
Secrétaire : Sébastien RAFFIN



Cette salle a pu rouvrir ses portes grâce à l'indispensable soutien de notre Maire. L'objectif principal était de donner un abri aux plus jeunes, en évitant les précédents problèmes. Le second objectif était, pour nous membre du bureau, de relancer la sono, qui autrefois avait très bonne réputation !

Pour l'année 2003/2004 nous étions une quarantaine d'adhérents (effectif diminué de moitié pour l'année 2004/2005). Trois personnes se sont nommées responsable de la sono et nous tenons à les remercier car sans eux, elle ne pourrait peut-être plus fonctionner... Nous faisons de notre mieux pour essayer de lui redonner bonne réputation. Dans ce but, nous avons fait l'acquisition de matériel neuf.

Merci à ceux qui nous font confiance pour animer leurs soirées...

Le Bureau

JUDO CLUB

Le club de judo est basé aux Filature, il comprend 43 licenciés répartis en 3 groupes :

⇒ Les Babys judo, sont au nombre de 15 et ont de 4 ans à 6 ans. Ils ont une heure de cours par semaine,

⇒ Le deuxième groupe est composé de 14 enfants qui ont de 7 ans à 10 ans. Ils ont également une heure de cours par semaine,

⇒ Le troisième groupe est composé de 11 personnes qui ont de 11 ans à 38 ans et ont 1h30 de cours.

Les cours sont de 17h à 20h30 le mercredi excepté les vacances scolaires.

Beaucoup de licenciés viennent de communes voisines comme Ranchal, Thel, Cublize, Cours-la-Ville.

Le judo est un sport qui apprend le respect et la discipline.

Des compétitions ont lieu tout au cours de l'année.

Quelques résultats :

⇒ A Charlieu, Simon LEITA : 2^e

⇒ A Riorges, Simon LEITA : 7^e

⇒ A Riorges, Maxime MARCHAND : 7^e

⇒ A St Etienne, créterium Benjamin (championnat de la Loire), Simon LEITA : 2^e

A Régny, en mini poussin :

⇒ Quentin DUMONTET : 3^e

⇒ Bastien DUDU : 3^e

⇒ Loïc FOURNAUD : 3^e

⇒ Marine GONON: 2^e

⇒ Lucas TISSIER: 3^e

⇒ Manon CHAMPALLE: 3^e

⇒ Louis CHAMPALLE: 2^e

⇒ Amaury LAC : 3^e

⇒ Dylan PERRAS : 2^e

⇒ Maxime BOUSSAND : 3^e

En poussin :

⇒ Alexis DUMONTET : 3^e

En benjamin :

⇒ Guillaume DENIS : 3^e

Le bureau comprend :

⇒ Président : Olivier DESLOGES

⇒ Trésorière : Séverine CHAVANON

⇒ Secrétaire : Nicole PELET

L'ÉCHINOCOCCOSE ALVÉOLAIRE

Le parasite :

L'échinocoque est un petit vers plat qui parasite habituellement l'intestin du renard, mais aussi du chien ou du chat, sans entraîner de troubles particuliers.

Mais l'homme peut se contaminer accidentellement et développer une maladie qui peut être grave.

La maladie :

L'échinococcose est une maladie grave qui reste longtemps inapparente. On observe une dizaine de nouveaux cas par an et la maladie semble progresser.

L'homme se contamine en avalant les œufs du parasite :

- ⇒ au contact des animaux parasités (chien et chat principalement, parfois renard),
- ⇒ par la consommation de plantes ou de fruits crus,
- ⇒ en manipulant la terre (agriculture, jardinage...).

Sans provoquer de symptômes, les larves se développent pendant plusieurs années dans le foie pour former une tumeur. Elles peuvent aussi « coloniser » d'autres organes (poumons, cerveau...)

Les signes de la maladie sont tardifs : douleurs abdominales, jaunisse, fièvre, associé à un gros foie. L'échographie, puis le scanner ou l'IRM permettent de poser le diagnostic. Un test sanguin peut le confirmer.

Le traitement est toujours lourd : médical, souvent à vie, avec prise d'un antiparasitaire adapté qui bloque l'évolution du parasite sans le tuer. Chirurgical dans certains cas.

Les mesures prises contre cette maladie :

La surveillance :

- ⇒ les cas humains et les données épidémiologiques sont analysées en France et en Europe
- ⇒ le parasitisme des renards fait l'objet d'évaluation dans 39 départements. Les populations de renards font l'objet de programmes de suivi et d'études spécifiques.

La lutte contre les rongeurs :

- ⇒ limiter de façon naturelle la pullulation de campagnols peut paraître logique pour contribuer à réduire la propagation du parasite. Beaucoup d'incertitudes demeurent cependant sur la faisabilité et l'efficacité d'une telle démarche.

La lutte contre les renards :

La vermufication des renards, possible, n'est pas envisageable à grande échelle. La mise au point d'un vaccin pouvant être administré au renard fait l'objet de recherches. La destruction à grande échelle des renards poserait des problèmes éthiques, écologiques et agronomiques.

Quelques précautions :

- ⇒ Ne mangez jamais de plantes ou de fruits crus même après congélation,
- ⇒ Lavez systématiquement les fruits et les légumes,
- ⇒ Cuisez-les, faites des confitures. Les œufs d'échinocoque craignent la chaleur (mais pas le froid du congélateur, ni l'eau vinaigrée ou javellisée),
- ⇒ Lavez-vous les mains après avoir touché la terre, manipulé ou caressé un animal et avant de passer à table,
- ⇒ Rappelez-vous que le parasite est tué par la chaleur.

LA CANICULE

Comment affronter la canicule ?

- ⇒ buvez fréquemment et abondamment (au moins 1,5 litres d'eau par jour)
- ⇒ évitez de sortir aux heures les plus chaudes et de pratiquer une activité physique, maintenez votre logement frais,
- ⇒ rafraîchissez vous et mouillez vous le corps plusieurs fois par jour,
- ⇒ passez si possible 2 à 3 heures par jour dans un endroit frais,
- ⇒ aidez les personnes les plus fragiles et demandez de l'aide.

Quelles aides ?

Aux termes de la loi et du décret, le maire est tenu d'instituer un registre nominatif des personnes âgées et des personnes handicapées de sa commune vivant à domicile, qui en font la demande, dont la finalité exclusive est de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux auprès d'elles, en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

Les personnes pouvant s'inscrire sur ce registre sont :

- ⇒ les personnes âgées de 65 ans et plus résidant à leur domicile,
- ⇒ les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail résident à leur domicile,
- ⇒ les personnes adultes handicapées bénéficiant de l'un des avantages prévus au titre IV du livre II du code de l'action sociales et des familles, ou d'une pension d'invalidité servie au titre d'un régime de base de la sécurité sociale ou du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre, résidant à leur domicile.

Inscrivez-vous au registre des personnes âgées et des personnes handicapées de votre mairie, afin de bénéficier d'une intervention des services sanitaires et sociaux, en cas de déclenchement d'un plan d'alerte.

Comment s'inscrire sur le registre nominatif ?

Sur déclaration de la personne, ou de son représentant légal, soit par écrit, soit à l'aide d'un formulaire mis à disposition, soit sur appel téléphonique ou enregistrement au numéro d'appel prévu à cet effet, soit par courrier électronique. Sur la demande d'un tiers (personne physique ou morale) par écrit.

Le registre est ensuite communiqué au préfet sur sa demande. En aucun cas, le maire ne peut le communiquer à toute autre personne physique ou morale

Pour plus d'informations :

Contactez le numéro nationale d'information « Canicule Info Service » du ministère de la Santé et des Solidarités :

0821 22 23 00 (0,12 € / minute)

ou par Internet : www.sante.gouv.fr/canicule/

Contactez votre mairie pour connaître les aides disponibles.

Consultez régulièrement la météo et la carte de vigilance de Météo France :

Par téléphone : 32 50 (0,34 € / minute)

Ou par Internet : www.meteo.fr

A louer au centre du village de Saint-Vincent-de-Reins

A proximité des commerces (Alimentation - Boulangerie)
du médecin, de la pharmacie, du bureau de poste et de la mairie

3 appartements neufs sur deux étages
réservés aux personnes âgées valides
Accès par escaliers ou ascenseur



Salle de séjour - Cuisine entièrement équipée - 1 chambre -
WC - Salle de bains. Appartements de 48 à 50 m².

Logements équipés d'un système d'alarme sociale

Chauffage électrique

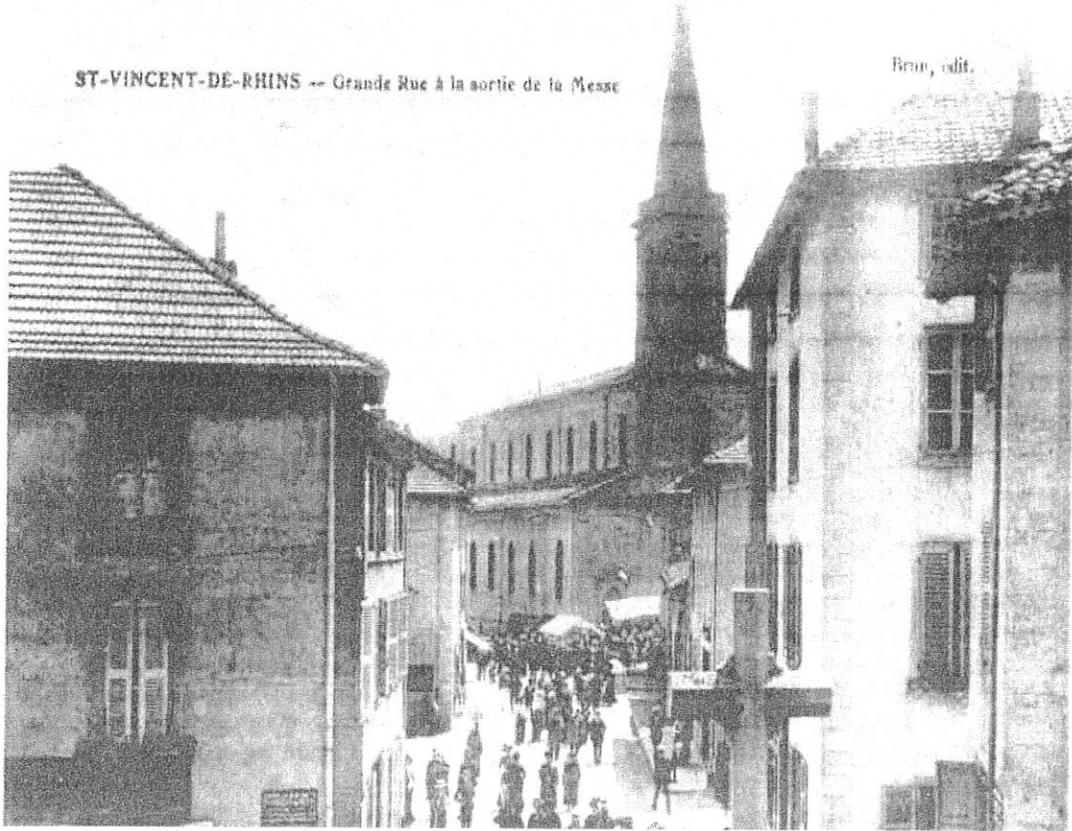
Loyer de 280 euros hors charges

Pour tous renseignements mairie de

Saint-Vincent-de-Reins au 04.74.89.60.15

ST-VINCENT-DE-RHINS -- Grande Rue à la sortie de la Messe

Brun, edit.



ST-VINCENT-DE-RHINS -- Vue générale de la ville et du premier plan, de la tour de la destination



